



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 27 JANVIER 2022 À 18h00 À LA SALLE DES FÊTES DE BESSEY

COMPTE-RENDU

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX.
LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ.
CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL, Mme Brigitte BARBIER, M. Yannick JARDIN, M. Jean-Baptiste PERRET.
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD <i>jusqu'à la délibération n°13 incluse.</i>
LUPÉ :	M. Farid CHERIET.
MACLAS :	M. Hervé BLANC, M. Laurent CHAIZE, Mme Marcelle CHARBONNIER.
MALLEVAL :	Mme Christelle MARCHAL, M. Thomas PUTMAN.
PÉLUSSIN :	M. Michel DÉVRIEUX, Mme Martine JAROUSSE, Mme Agnès VORON (<i>Pouvoir de M. Stéphane TARIN</i>).
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS, M. Éric FAUSSURIER.
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER, M. Jacques GERY.
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI, Mme Sylvie GUISSSET.
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT, M. Christian CHAMPELEY, Mme Véronique MOUSSY.
VÉRANNE :	M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER (<i>Pouvoir de Mme Anne-Marie BORGEAIS</i>).
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELON, M. Cyrille GOEHRY.

DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

CHAVANAY :	Mme Anne-Marie BORGEAIS (<i>Pouvoir à Mme Martine MAZOYER</i>).
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD <i>à partir de la délibération n°14</i>
PÉLUSSIN :	M. Jean-François CHANAL, Mme Véronique LARDY-SALEL, M. Stéphane TARIN (<i>Pouvoir à Mme Agnès VORON</i>).

DÉLÉGUÉS ABSENTS :

CHUYER :	M. Philippe BAUP.
PÉLUSSIN :	Mme Corinne ALLIOD KOERTGE.

DÉLIBÉRATION N°22-01-01 : PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2 – 2018-2024– VALIDATION DU BILAN TRIENNAL DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2 – 2018-2024,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

DÉLIBÉRATION N°22-01-02 : PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2 – 2018-2024– CONVENTION DE REVERSEMENT DE PARTICIPATION POUR LA REALISATION D'AUDITS ENERGETIQUES ELIGIBLES AU PROGRAMME SARE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

DÉLIBÉRATION N°22-01-03 : MAISON DES SERVICES / ÉCONOMIE - DEMANDE DE SUBVENTION CONFERENCE DES FINANCEURS : APPEL A PROJET DU CD42 : POUR LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS DE PREVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE DES PERSONNES AGEES DE 60 ANS ET PLUS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

DÉLIBÉRATION N°22-01-04 : MAISON DES SERVICES / ÉCONOMIE - RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION ENVIE D'R 2022/2023

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

DÉLIBÉRATION N°22-01-05 : MAISON DES SERVICES / ÉCONOMIE CONVENTION D'AUTORISATION ET DE DELEGATION D'AIDES AUX ENTREPRISES AVEC LA REGION - AVENANT POUR LA PROLONGATION

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

DÉLIBÉRATION N°22-01-06 : MAISON DES SERVICES / ÉCONOMIE - DEMANDE DE FINANCEMENT ADIE, IVR,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

DÉLIBÉRATION N°22-01-07 : MAISON DES SERVICES / ÉCONOMIE - CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE : VALIDATION DE LA CONVENTION,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

1DÉLIBÉRATION N°22-01-08 : MAISON DES SERVICES / ÉCONOMIE - CRECHES - AVENANT N°1 A LA DSP POUR LA GESTION DES CRECHES A VERIN ET SAINT-PIERRE-DE-BŒUF

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

DÉLIBÉRATION N°22-01-09 : MAISON DES SERVICES / ÉCONOMIE – CRECHES - AVENANT N°1 A LA DSP POUR LA GESTION DES CRECHES A MACLAS ET PELUSSIN

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

DÉLIBÉRATION N°22-01-10 : ADMINISTRATION GENERALE - CONVENTION AVEC LE SDIS POUR MISE A DISPOSITION DES AGENTS SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

DÉLIBÉRATION N°22-01-11: ADMINISTRATION GENERALE - TELETRAVAIL : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

DÉLIBÉRATION N°22-01-12 : ADMINISTRATION GENERALE - DECISION MODIFICATIVE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

DÉLIBÉRATION N°22-01-13 : ENVIRONNEMENT - DECHETS - LANCEMENT DU MARCHÉ DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES 2023-2027

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré 30 POUR et 1 ABSTENTION, approuve la délibération.

DÉLIBÉRATION N°22-01-14 : ENVIRONNEMENT - DECHETS - PROVISION POUR IMPAYES

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

DÉLIBÉRATION N°22-01-15 : ENVIRONNEMENT - EAU POTABLE - TRANSFERT DES PARCELLES APPARTENANT AUX ANCIENS SYNDICATS DES EAUX

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Président,

Serge RAULT